

1. Introduction.

1.1. Exposé des motifs.

Les admissions en institution constituent un problème majeur dans tous les services sociaux qui sont appelés à traiter ces demandes.

Le nombre de places disponibles, les délais pour l'admission et le coût de l'hébergement sont des composantes essentielles de l'aspect matériel du problème.

La rupture définitive que signifie une admission en institution dans la vie d'une personne a pour celle-ci une portée, dont on ne mesure pas toujours l'importance. Ce changement apparaît souvent, non comme un nouveau départ, mais comme une conclusion fatale à laquelle la personne ne peut échapper, qui consacre sa dépendance et qui met fin à sa vie dans la famille, dans la société. Ainsi n'est-il pas étonnant de ce que la demande est formulée le plus souvent sous des pressions extérieures inéluctables où le libre choix n'existe guère.

Enfin, le caractère et la finalité des ressources existantes touchent à la fois les aspects matériel et psychologique du problème.

1.2. Objectifs de l'étude.

Le groupe de travail s'est proposé d'étudier le maintien à domicile en tant qu'alternative au séjour en institution :

- en définissant la population bénéficiaire du maintien à domicile,
- en étudiant les besoins de cette population,
- en décrivant les services qui peuvent répondre à ces besoins,
- en établissant un inventaire des services existant dans notre pays,
- en examinant les avantages et les désavantages du maintien à domicile

afin d'élaborer des propositions pour la réalisation du maintien à domicile.

1.3. Terrains d'étude.

Les terrains d'étude sont d'une part la population concernée et d'autre part des services et des professions intéressées au sujet.
Une description plus détaillée des terrains sera fournie dans l'étude même.

1.4. Méthode.

Le groupe a tenté une approche par deux voies :

1. l'étude de 30 situations concrètes sur base d'une grille des besoins avec indication du degré dans lequel ces besoins sont satisfaits;